

CHAMPAGNAC-LA-PRUNE

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 juillet 2026

Présents : Christelle BIDAULT, Cécile BROSSEAU, Sylvie ESPARGILIERE, Sandra FAUCHER, Youri PLANTADE, Coralie LAIR, Martine MAIGROT, Bruno BRINDEL

Excusés : Grégoire NAVEZ (procuration Christelle BIDAULT), Mickael MATAS (procuration Sandra FAUCHER), Michel DUBOIS (procuration Youri PLANTADE)

Ordre du jour

- Approbation des procès-verbaux du 27 juin 2026
- Désignation du secrétaire de séance
- Désignation des représentants de Champagnac-la-Prune à l'assemblée spéciale du syndicat mixte AGEDI
- Rapport d'activité de Tulle Agglo
- Questions diverses

Désignation d'un secrétaire de séance : Sandra FAUCHER

Approbation du procès-verbal du 27 juin 2026

Résultat du vote ➤ Pour : 11

DCM 2026-033 : Désignation des représentants de Champagnac-la-Prune à l'assemblée spéciale du syndicat mixte AGEDI

Le Conseil municipal de Champagnac-la-Prune, dûment convoqué, s'est réuni le **18 juillet 2026**, sous la présidence de **Christelle BIDAULT** Maire.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article **L.5211-7** ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte AGEDI, et notamment les dispositions relatives à la composition de l'Assemblée Spéciale ;

Considérant que chaque membre adhérent du Syndicat Mixte AGEDI doit désigner un représentant ainsi qu'un suppléant appelé à siéger au sein de l'Assemblée Spéciale ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la désignation des représentants de Champagnac-la-Prune au sein de l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI ;

Madame le Maire expose que, du fait de l'adhésion de la commune au Syndicat Mixte AGEDI, le Conseil municipal doit désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant afin de permettre à la collectivité de participer aux réunions de l'Assemblée Spéciale, notamment pour prendre part à la désignation des membres du Comité Syndical et aux débats portant sur les orientations du Syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

1. **DÉSIGNE** en qualité de représentant **titulaire** : Sylvie ESPARGILIÈRE
2. **DÉSIGNE** en qualité de représentant **suppléant** : Martine MAIGROT
3. **PRÉCISE** que ces représentants exerceront leur mandat pour la durée du mandat en cours.
4. **AUTORISE** Madame le Maire à notifier la présente délibération au Syndicat Mixte AGEDI et à accomplir les formalités nécessaires à sa transmission au contrôle de légalité.

Résultat du vote ➤ Pour : 11

DCM 2026-034 : Rapport d'activité de Tulle Agglo

Considérant que les communes membres de la Communauté d'Agglomération, conformément à l'article L5211-39 du CGCT, doivent prendre acte de la transmission du rapport annuel d'activités de Tulle Agglo ;

Après avoir entendu l'exposé de madame le Maire, le Conseil municipal prend acte de la transmission du rapport annuel d'activités 2025 de Tulle Agglo.

La passerelle du pont la Mère devra être rénovée dans le cadre du programme « Chemins des 3 Corrèzes » initié par l'OTI.

Questions diverses

1/ Système informatique mairie

Jusqu'ici, les données sont sauvegardées sur clé USB ; ce qui n'est pas idéal en terme de sécurité. Un prestataire est venu en mairie pour proposer une sauvegarde sur une « boîte noire » (sécurisation, maintenance, adaptation, archivage des données). La question se pose de prendre ce type de prestataire extérieur ou de fonctionner sur disque(s) dur(s) ou bien un coffre-fort numérique. D'autre part, l'ordinateur un peu vieux et pas assez performant. Il serait temps de le changer. Voir auprès d'AGEDI si des opportunités sont possibles et est-ce qu'il propose des solutions de sécurisation et archivage des données ?

Concernant la messagerie, pourquoi pas basculer sur Outlook : plus pratique, plus intuitif, notamment, pour l'archivage des mails.

2/ Terrasse du restaurant multiservices

Premier devis en pierre naturelle surface de 25m² : 4 600 € HT

Premier devis en bois exotique surface de 25m² : 3 500 € HT

Pourquoi pas imaginer d'y intégrer des emplacements pour des arbres ?

On s'accorde pour doubler la surface de la terrasse.

Après avoir discuté des points positifs et négatifs et après avoir voté, le choix s'est porté sur une terrasse en bois. Quid tout de même de l'entretien (ou pas) ?

Demander un nouveau devis en douglas en 27mm en doublant la surface auprès de l'entreprise Pélissier.

3/ Aire de jeux au restaurant multiservices

Idée d'un chantier participatif sur une surface de 200m².

Christelle présente sur plan l'aménagement proposé : toboggan encastré dans une butte, tunnel dans la butte, balançoires, bancs, cabane, pont de singe.

Tous s'accorde sur un contrôle obligatoire en amont du projet et en aval du chantier auprès d'un bureau spécifique.

Il est discuté de l'emplacement et de l'orientation de l'espace jeux. Il faudra revoir ensemble sur place pour déterminer définitivement la surface avec des piquets, l'emplacement, l'orientation et le nombre de modules.

4/ Détermination de l'espace extérieur entre le restaurant et la mairie

Il est décidé sur plan de la délimitation des deux espaces pour établir l'acte notarié.

5/ Boîtes aux lettres

Réduction des coûts pour La Poste des boîtes aux lettres. Elles sont au nombre de 7 sur la commune. La seule qui restera est celle de la mairie.

Il faudrait donc enlever les restantes (le 21/07) dont certaines sont encastrees dans les murs de propriétés privées. Tout le monde s'accorde pour les enlever mais de laisser la niche propre.

Il sera demandé à La Poste d'en informer les propriétaires concernés.

6/ Personnes vulnérables

Christelle nous fait part de l'évolution du registre communal des personnes vulnérables.

Sylvie rebondit et propose dans des périodes difficiles (comme la canicule) une visite de courtoisie des membres du Conseil auprès d'un public ciblé (personnes de 80 ans et plus). 10 personnes ont été recensées sur la commune.

Bruno propose des rencontres en après-midi (goûter, jeux), notamment l'hiver, pour que les gens puissent se retrouver entre eux. Il faudra aller les chercher et l'ouvrir à la population pour passer un moment intergénérationnel ensemble.

7/ Motion Gare de Tulle

Votée par l'ensemble des membres.

8/ Panneau de signalétique entreprises / artisans

Jordan demande la pose d'un panneau pour signaler au Perbos son entreprise. Le Conseil valide.

9/ Fermeture réseau cuivre

La commune fait partie du lot n°6 effectif en 2030.

Une relance sera effectuée auprès des administrés dans le prochain bulletin municipal.

10/ Schéma directeur cyclable

Information relayée sur le site Internet et la page Facebook

11/ Arrêt maladie de la secrétaire de mairie

Prolongement jusqu'au 13/08.

Remplacement par le centre de gestion à partir de lundi.

12/ Corrèze Ingenierie / bâtiment de l'ancienne poste

Christelle fait passer le compte-rendu de leur visite. Problème du WC PMR qui prend de la place au rez-de-chaussée.

13/ Recensement 2025

La commune compte 157 habitants.

14/ Convention SPA

À renouveler pour les nouveaux chats permettant de stabiliser la population.

Quid de la chatte de Benjamin qui n'est pas stérilisée malgré des propositions qui lui ont été faites ?

Séance levée à 12h50

Le Maire, Christelle BIDAULT

La secrétaire de séance, Sandra FAUCHER